

S<sup>t</sup> Victor, le 6 décembre 1922.



A Monsieur le Préfet du Cantal,  
à Aurillac.

Monsieur le Préfet.

Je soussignée, Marie Louise Volpilhac,  
sans profession, de nationalité française, native  
de S<sup>t</sup> Victor, Cantal, où elle est domiciliée, ai  
l'honneur de solliciter de votre extrême obligeance,  
la délivrance d'un passeport pour me rendre  
à Farla, Espagne, par Hendaye, accompagnée  
de mon mari, M<sup>r</sup> Volpilhac Philippe, négociant  
audit lieu de Farla.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage  
de mon profond respect.

Marie Louise Volpilhac

Signalément.

taille	1 <sup>m</sup> 52
cheveux	châtains, foncés
front	ordinaire
sourcils	châtains foncés
yeux	bleus.
nez	ordinaire
bouche	moyenne
barbe	"
menton	rond
visage	ovale
peint	ordinaire.

Signes particuliers.  
néant

Le Maire de S<sup>t</sup> Victor

Vu la présente demande

Considérant que la dame Volpilhac mérite à tous égards  
la délivrance d'un passeport.

Est d'avis que sa demande soit favorablement accueillie  
S<sup>t</sup> Victor, le 6 décembre 1922.



Le Maire.

*[Signature]*

POLICE GÉNÉRALE

PASSEPORT A L'ÉTRANGER

Département d

SIGNALEMENT

M<sup>me</sup> Volpilhac Marie Louise  
profession d s. p.  
nataire de H Victor dép' d Cantal  
demeurant à rd  
allant à Parla dép' d Espagne  
agé de 38 ans, taille d'un mètre 82 cent<sup>es</sup>  
cheveux chat. f. front ord.  
sourcils rd yeux bleus  
nez ord. bouche moy.  
barbe " menton rond  
visage oval teint ord.

SIGNES PARTICULIERS

PIÈCES DÉPOSÉES

Fait à Amullee, le 20 Decembre 1922  
mil neuf cent

Signature des témoins :

Signature du porteur :

Marie Louise Volpilhac

N° 114 du Registre.

Volpilhac